

M 142 – 21.12

Motion du Conseil municipal de Vernier du 12 avril 2022

relative à l'objet suivant :

LE MENTORAT, UN INSTRUMENT ESSENTIEL DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

le Conseil municipal de Vernier, par 20 OUI, 7 NON et 5 abstentions,

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier la possibilité d'instaurer un dispositif de mentorat pour les jeunes les plus vulnérables jusqu'à 25 ans au moins, en vue de leur réussite scolaire, de formation ou d'insertion professionnelle ;
- 2 à envisager des synergies avec des associations concernées, notamment verniolanes, des autres communes, des fondations et le Canton.

